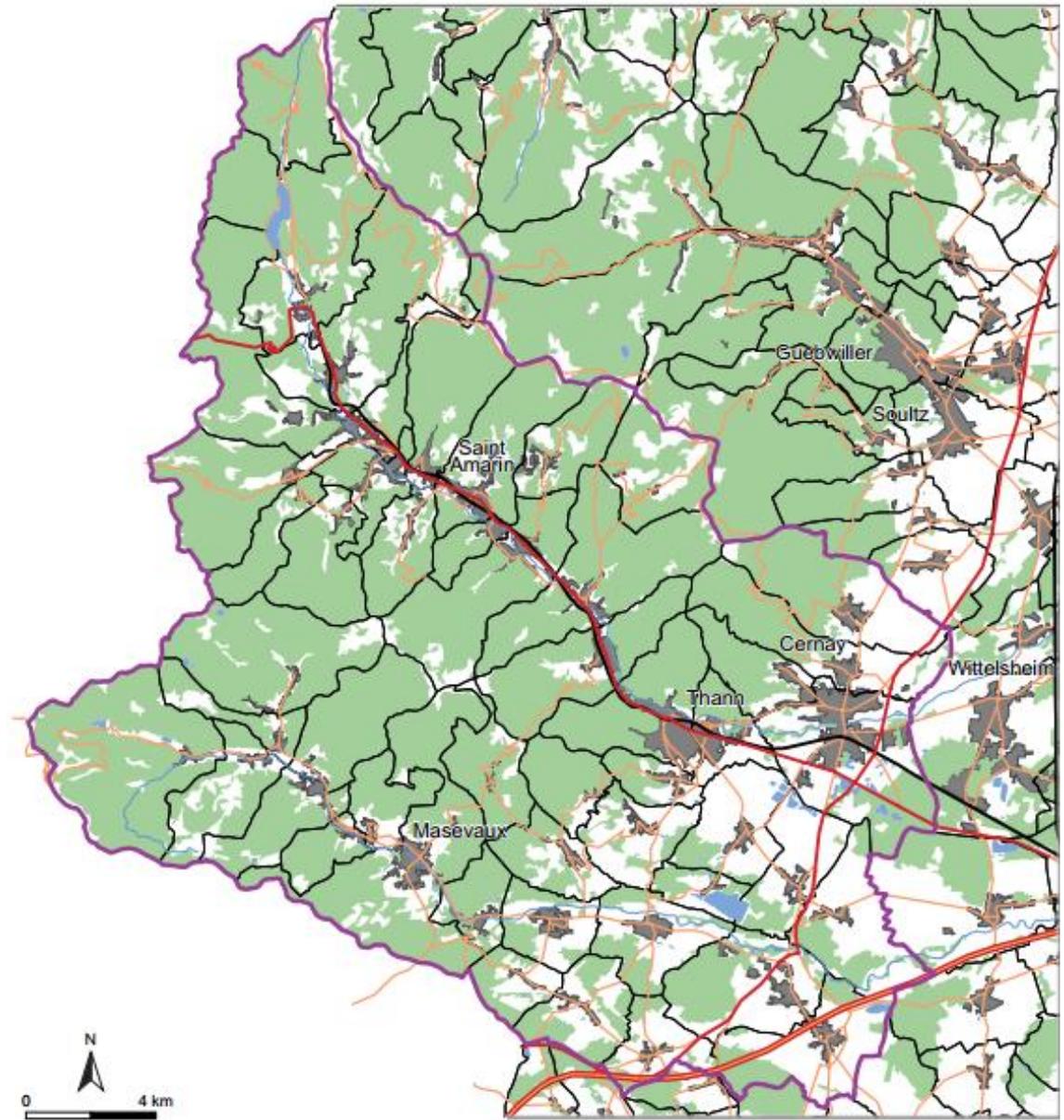




Pays Thur Doller

EGPP 8 octobre 2018 – Nancy

LEADER, d'une programmation à l'autre



## La structure porteuse

# Pôle d'Equilibre Territorial du Pays Thur Doller

1999 convention de coopération entre 4 communautés de communes

→ Charte du Pays validée en 2003 et toujours d'actualité

→ Conseil de développement depuis octobre 2002

2004 : création du syndicat mixte du Pays Thur Doller

2014 : transformation « d'office » en PETR

# Compétences et missions du PETR

Seule **compétence** ce jour : Elaboration, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale ... suivi des PLU et PLui,

Missions développées :

**Développement économique**, point accueil des créateurs d'entreprises, animation territoriale, attractivité, commerce, numérique, industries

- Lauréat du Fisac 2017 à l'échelle du Pays
- **Transition énergétique** : territoire TEPCV (+ CEE du Parc + CEE négociés) - territoire à Hydrogène, GNV, éclairage public et Jour de la nuit, plateforme de rénovation énergétique (OKTAVE et EIE), 1 PCAET obligatoire et 2 volontaires, vélo, ...
- **Développement touristique** : pôle d'excellence rurale pour le réseau de gîte d'étape, célébration du centenaire de l'armistice par le train de la Paix, ..

➤ **Fonds Leader** depuis 2009

# Périmètre du GAL

## Périmètre du Pays Thur Doller

- ✓ 3 Communautés de communes
- ✓ 46 communes
- ✓ 65 000 habitants environ
- ✓ 486 km<sup>2</sup>



*Rapide bilan chiffré de la  
programmation  
2009-2015*



# La stratégie

## La valorisation économique des patrimoines un nouveau modèle de développement pour notre territoire

Diversification  
des activités  
non agricoles



Conservation et mise en valeur  
du patrimoine culturel



Entreprenariat à  
vocation patrimoniale



Conservation et  
mise en valeur du  
patrimoine naturel



Promotion des  
activités touristiques



# Le Comité de Programmation et son Assemblée Générale

**17** Comités de Programmation réunis entre 3 et 4 fois sur les 6 années

Une Assemblée Générale de **70 membres**



**20** membres titulaires et **20** membres suppléants

Composition « mixte » :  
**50%** d'élus  
**50 %** de représentants de la société civile

# Aspects financiers et les projets soutenus

## 1 137 500 € - 93 projets

**1 137 500 €**  
d'aides attribuées  
pour 93 projets

→ Enveloppe  
entièrement  
consommée !

**388 533,76 €**  
soit 40 % d'aides attribuées  
à des porteurs de projets  
privés



Aide accordée :

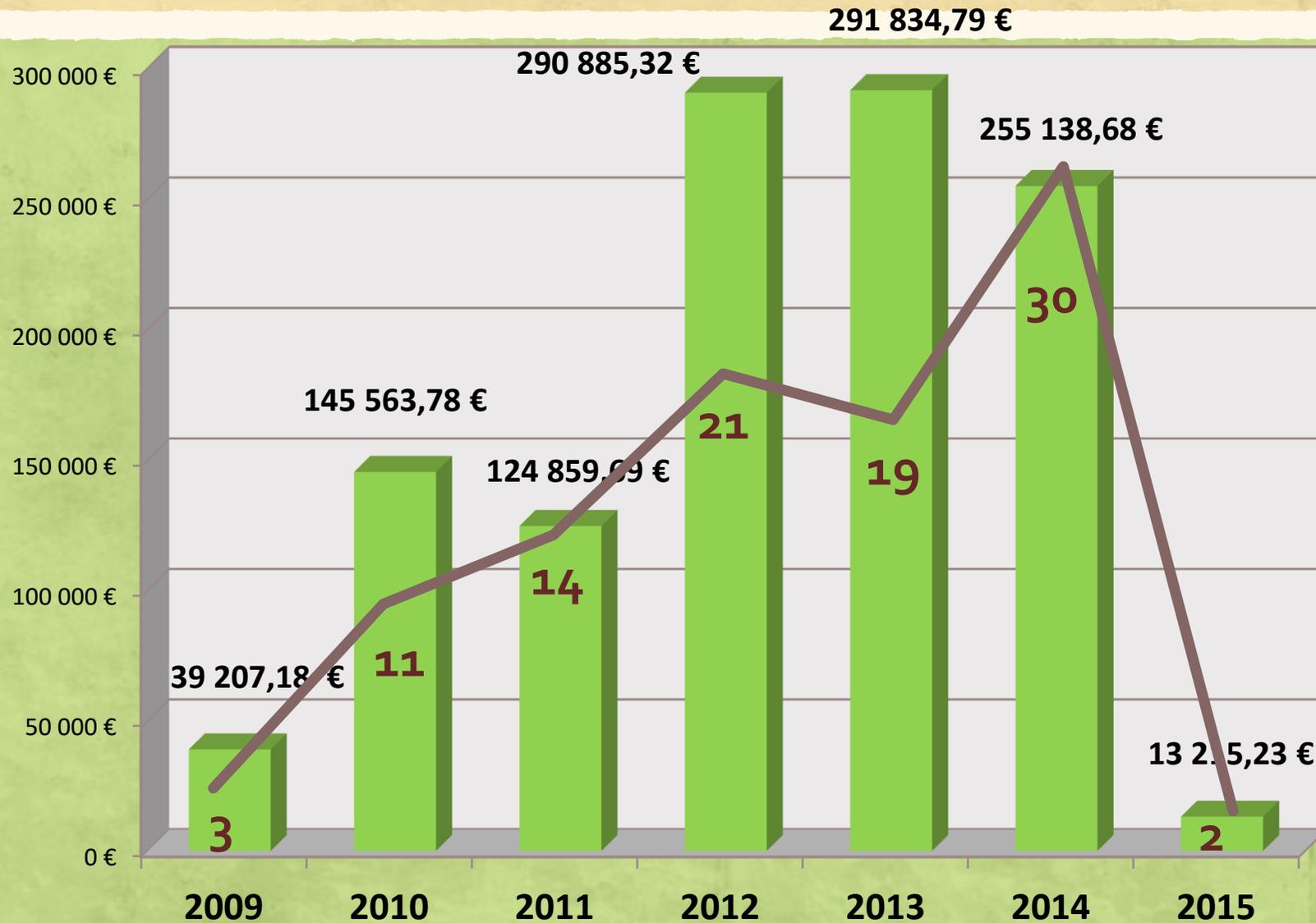
- La plus élevée : 74 705,44€
- La plus faible : 1 126,11€

**10 305,80 €**

Aide moyenne  
LEADER allouée

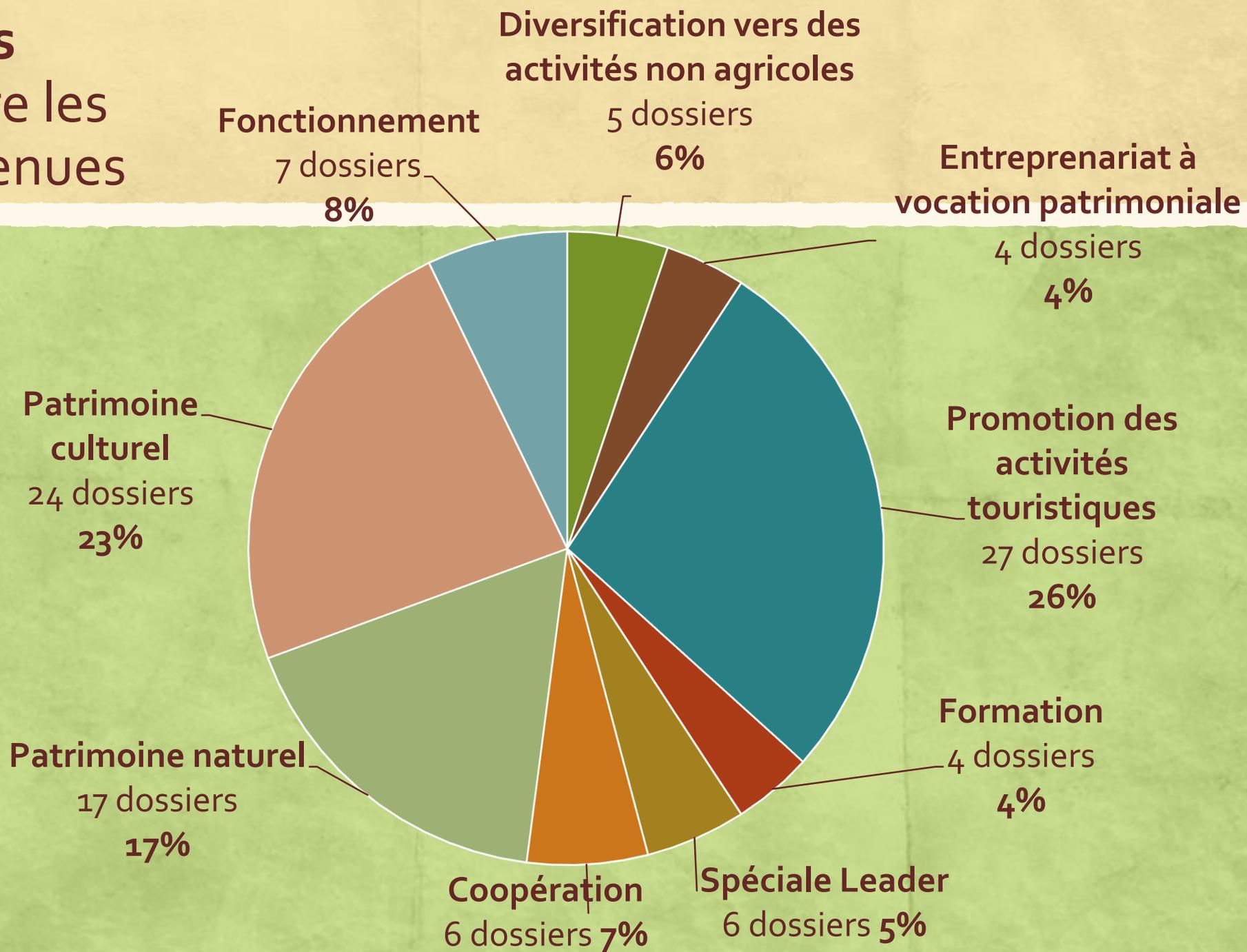
# Aspects financiers

Une montée en puissance de la programmation



# Aspects financiers

La répartition entre les thématiques soutenues



# La programmation 2009-2015 : Une localisation uniforme sur le territoire

Echelle	Nombre de dossiers
Pays Thur Doller	21
Vallée de Saint-Amarin	30
Thann – Cernay	28
Vallée de la Doller et du Soultzbach	14
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>



# La coopération : l'année 2013 !



Coopération avec le GAL du Sundgau sur la valorisation de la filière viande locale



“COMMANDE TA CAISSETTE DE VIANDE”

[www.terre-elsass.fr](http://www.terre-elsass.fr)



Coopérations internationales : visite d'un GAL Anglais et de GALs Polonais



# 2014 : encore et toujours là !



Obtention des crédits complémentaires :  
+ 100 000 € pour terminer la  
programmation



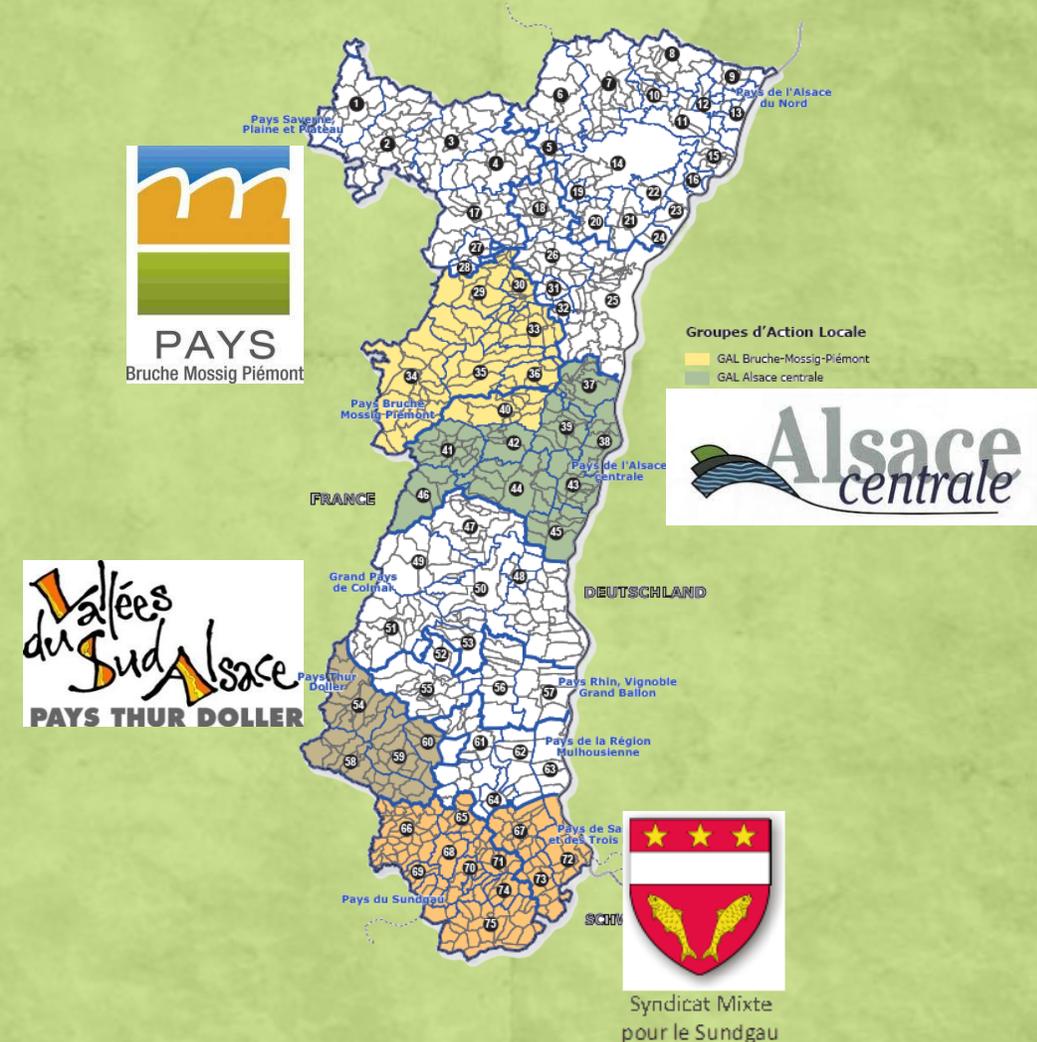
Renouvellement des membres  
en juin 2014



# A 4 on est plus fort !

## La coopération avec les 3 autres GALs Alsaciens : tout une histoire ....

- Evaluation finale des 4 programmes
- Rencontre régionale LEADER à Sélestat le 23 juin 2014
- Réalisation du film de promotion des programmes LEADER



# Film de valorisation des programmes LEADER Alsaciens





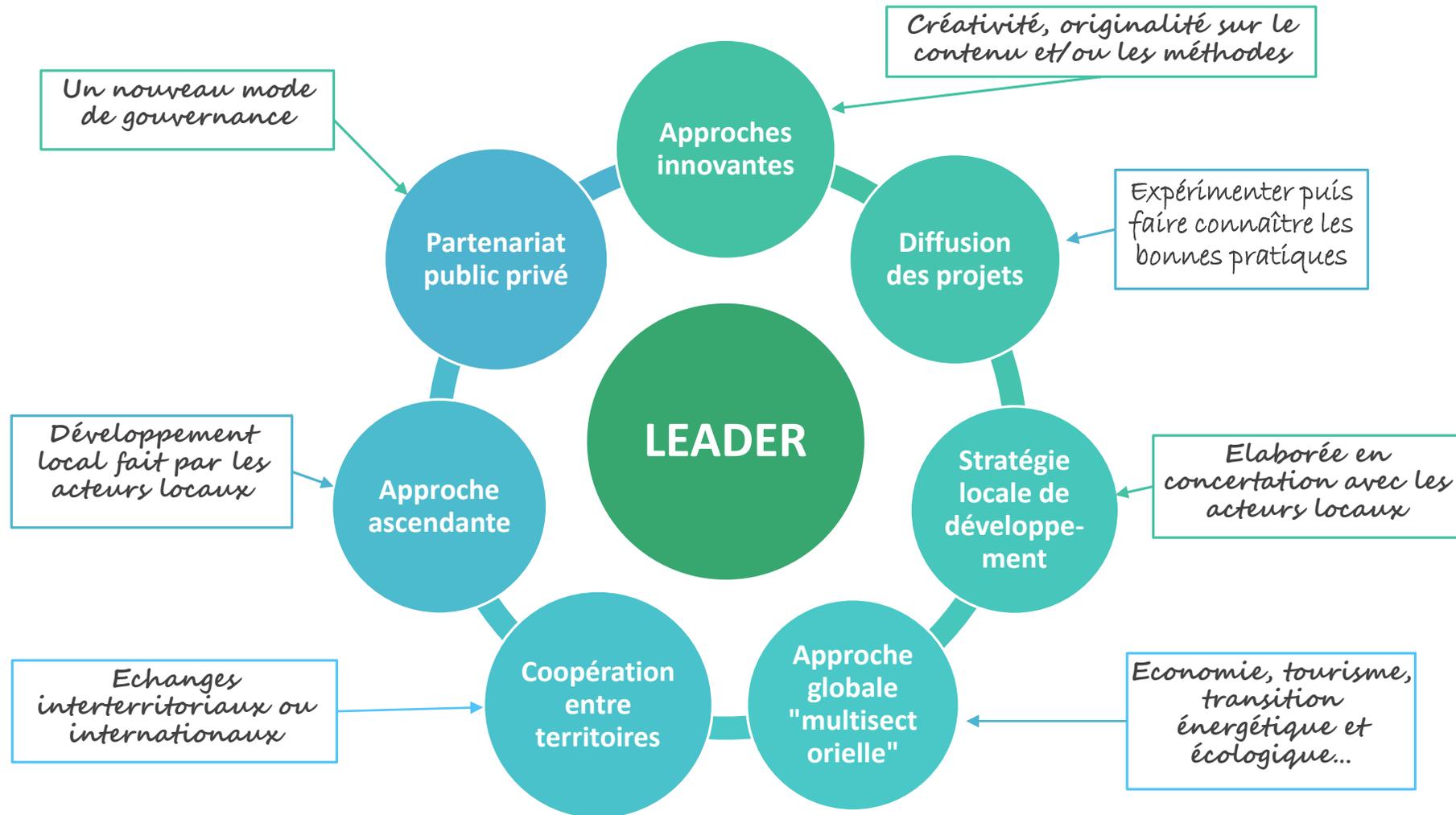
**1 159 000 € pour le GAL du pays Thur Doller !**

# La maquette financière

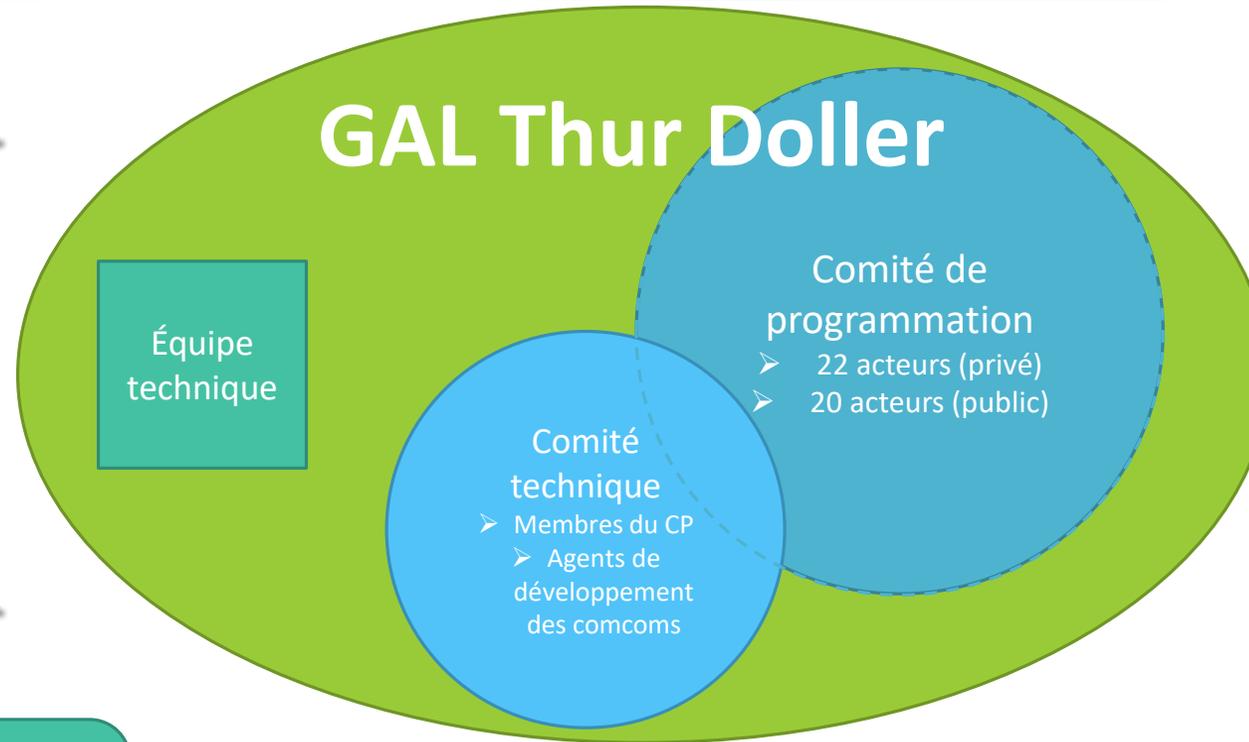
## La maquette financière du programme LEADER Thur Doller 2014 - 2020

Sous mesure	Nom de la mesure et numéro de la fiche-action rattachée	Répartition des montants prévus sur 2014-2023
19.1	Aide préparatoire	15 000
19.2	Economie (1)	245 400
19.2	Tourisme (2)	327 200
19.2	Transition écologique et énergétique (3)	245 400
19.3	Coopération (4)	40 000
19.4	Fonctionnement (5)	286 000
TOTAL		1 159 000

# Un fond pas comme les autres...



# LEADER en Thur Doller : c'est qui ?



- Anime le programme sur le territoire et communique
- Instruit les dossiers de demande d'aide

- Reçoit les porteurs de projets
- Donne un avis sur l'éligibilité du projet

- Etudie les dossiers
- Décide de l'attribution de l'aide
- Suit l'avancement du programme et la consommation de l'enveloppe

# La stratégie du territoire : « Un éco-territoire pour entreprendre et bien vivre »

## Les enjeux du territoire :



- Aider des **projets structurants** : à l'échelle du pays de préférence
- Maintenir et créer des **emplois** grâce à une **nouvelle économie rurale**
- Faciliter **l'innovation** et la **coopération** entre les entreprises et la structuration de **nouvelles filières** basées sur l'utilisation des ressources locales
- Renforcer la **visibilité** et **l'attractivité** du territoire et développer une **offre touristique** variée et de qualité
- Maintenir la **qualité** et le **cadre de vie** du territoire
- Miser sur la **triple performance économique, écologique et énergétique**

### Cérémonie de lancement de la programmation LEADER 2014-2020

**19 octobre 2016** Lancement de la communication du programme suite au conventionnement (Région/GAL/ASP).

#### LEADER c'est quoi ?

- **Crédits européens gérés localement** (Pays Thur Doller)
- **Objectif : développement des espaces ruraux par des projets locaux**
- **Innovation**

#### Quelle est la spécificité de LEADER ?

- **Projet ET porteur de projet localisé sur le territoire**
- **Accompagnement par une équipe technique dédiée** (pays Thur Doller)
- **Publics ou privés**

**Quelle pré-requis ?** Obtenir aussi une **aide publique française** (Etat, collectivités territoriales...)



**UNION EUROPÉENNE**

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

## Présentation du programme LEADER

### *Les 3 axes de la stratégie du territoire LEADER*

#### **ECONOMIE DE PROXIMITE**

**Mots clés :** innovation, filières et ressources locales, nouveaux usages numériques, marketing territorial, économie sociale et solidaire, économie collaborative, circuits-courts, coopération inter-entreprises, services de proximité...

**Mots clés :** travail en réseau, nouveaux produits ou sites touristiques, investissements pour entrer dans le réseau de gîtes Hautes Vosges Randonnées, restauration du patrimoine rural...

#### **TOURISME DURABLE**

#### **TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE**

**Mots clés :** enjeu énergétique, énergies renouvelables, mobilités durables et alternatives, pollution de l'air, biodiversité et protection de l'environnement, changement climatique, urbanisme durable, jardins collectifs...

# Le Comité de Programmation

## Le rôle du Comité de Programmation :

- Valide les critères de sélection des dossiers
- Valide le résultat de la grille de sélection remplie par le Comité Technique
- Décide de l'attribution (ou non) de l'aide LEADER
- Etablit et acte les propositions de modification de la maquette financière
- Suit les résultats du programme, les réalisations et les objectifs fixés
- Participe à l'évaluation à mi-parcours

## Les obligations du Comité de Programmation :

- Double-quorum
- Réunit tous les 2 à 3 mois
- Garant de la stratégie du GAL et respect des dispositifs financiers
- Membres nommés pour un an (tacite reconduction)

Représentants du  
Groupe d'Action  
Locale

Ambassadeurs de  
LEADER sur le  
Territoire Thur  
Doller

# Le comité technique : proposition

## Le rôle du comité technique :

- Evaluer les dossiers présentés
- Remplir la fiche de critères de sélection des dossiers
- Emettre un avis pour transmission au Comité de Programmation

## Proposition de composition :

- Des agents techniques de chaque Communauté de Communes
- L'équipe technique du GAL
- Représentants du Comité de Programmation

**Recherche de membres du Comité de Programmation souhaitant s'impliquer dans le comité technique (6 membres par exemple)**

# Equipe technique du GAL

---

**L'équipe technique est composée ainsi :**

- une **animatrice LEADER** (1 ETP) : Morgane DIDIER LAURENT
- une **gestionnaire** (0,5 ETP) : Cindy KUHN
- une **directrice** (0,1 ETP) : Sonia LEVEQUE

# 3. Comment ça marche ?

## Les critères de sélection

Les critères de sélection permettent :

- De garantir l'égalité de traitement des demandeurs
- Une meilleure utilisation des ressources financières
- De cibler des projets correspondant à la stratégie du GAL

### Réponse par « - », « + » ou « ++ »

Proposition de critères de sélection :

1. Rayonnement du projet et intégration dans une démarche territoriale
2. Pertinence par rapport aux stratégies du territoire
3. Démarche partenariale
4. Dimension innovante
5. Dimension patrimoniale
6. Impact sur l'environnement
7. Valorisation du territoire et communication autour du projet
8. Le projet répond à un besoin local
9. Impact du projet sur l'emploi ou l'activité économique
10. Utilisation et valorisation des ressources locales
11. Utilisation et valorisation des savoirs-faires locaux



Exemple critère 1 :  
(-) activité sans  
attache locale  
particulière  
(+) intérêt local  
ou communal  
(++) intérêt  
intercommunal  
ou plus

# Avis du Comité Technique

**PAYS THUR DOLLER** - E-commerce en Thur Doller – parcours numérique des entreprises

Le Comité technique a donné un **avis favorable** à ce projet avec un résultat de **14/25**.

*Le seuil étant de 8/25 pour la Fiche-Action n°1 le projet est éligible à une aide LEADER*

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	Total
2	1	1	4	0	0	2	0	2	2	14

Projet de formation aux enjeux numériques qui n'a encore jamais été réalisé sur le territoire et qui cherche à répondre à la problématique de diminution du nombre de commerces en milieu rural. Il s'agit de donner les clés aux commerçants pour pouvoir répondre à la concurrence qu'est la vente sur internet et d'améliorer leur visibilité. Il aura une plus-value en termes de dynamisme économique.



**Validation de l'avis de principe  
du Comité Technique**





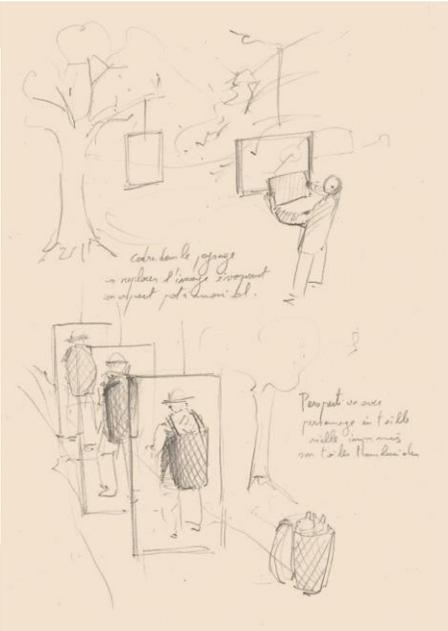
# Transition écologique et énergétique

**SALON DE LA RÉCUPÉRATION**  
 Qui n'a jamais rêvé de changer de vie?



**DIM. 20 NOV**  
**VIEUX-THANN**  
 10H-17H SALLE POLYVALENTE  
 ENTRÉE GRATUITE, PETITE RESTAURATION

ORGANISÉ PAR LE SM4

# Les nouveautés 2014-2020 ..

# Et les difficultés nouvelles à intégrer

## 1- Le GAL = Instruction

Maintenant nous sommes **instructeurs** .. Le rapport d'instruction est hallucinant d'onglets excel dont le nombre ne cesse de croître et de manière rétroactive.

Et on nous annonce la même chose pour le rapport de paiement pour lequel il faut tout RE saisir ! Efficacité ! Efficience ! Bricolage ?

## 2- **Osiris** .. Enfin ... que de temps perdu - Quelle image de la France !

## 3- Trouver le **cofinancement** national/public

Nouvelles politiques régionales qui limitent fortement les possibilités d'aides pour les types de projets présentés à Leader

Disparition des **enveloppes spéciales** Région et Département préalables, facile d'usage et arrangeante. L'actuelle enveloppe Leader de la Région est complexe à mobiliser(mais a le mérite d'exister).

4- Application du principe des **régimes des aides d'état** (de minimis, investissements en faveur des infrastructures locales, aides à finalité régionale, culture et conservation du patrimoine, régime des PME, ...) ... peut venir en contradiction avec nos TMAP.

## L'équipe technique du GAL ...

....

pluridisciplinaire

multi compétence

d'une patience à toute épreuve

dévouée au porteur de projet,

Mais de moins en moins dispo  
pour animer et impulser,  
accompagner des projets qui  
auraient besoin d'un coup de  
pouce pour démarrer ..

Être un spécialiste des **marchés publics**, car l'attestation du porteur de projet ne suffit plus ! Il faut vérifier qu'on a bien vérifié que les marchés ait été passés dans les règles ! Leader devient + fort que le contrôle de légalité

**OQDP** : Organisme Qualifié de Droit Public :

→ EPICEA non, Jardins W. oui .. Règles pas encore très claires .. Attendre la réponse nationale ! Souvent long et peut mettre un dossier en péril car une asso ne va pas forcément faire des devis multiples

Contrôle croisé et vérification d'absence de double financement : Il faut vérifier que le porteur de projet n'a pas omis de signaler un co-financeur et s'assurer auprès de ce co-financeur qu'il ne compte pas contribuer au projet ..

Toujours plus d'**administratif** pour le porteur de projet, toujours plus de vérifications .. Un grand défaut de confiance .. Et de la chronophagite aigüe ! Mais il faut rester aux cotés du PdP tout au long du chemin.

Toujours plus de **délais pour payer** le porteur de projet ... les structures à trésorerie fragile renoncent ..

**La Stratégie du GAL est** écrite de plus en plus selon nos besoins immédiats plutôt que selon des impulsions à donner au territoire, des ambitions innovantes.

Et pourtant

.....

Un effet levier  
incontestable

## Effet levier ?

- ❖ Oui pour certains projets du Pays, .. On ose y aller car on sait que si certains financements n'arrivent pas, il y aura toujours l'option Leader comme variable d'ajustement à la fin.
- ❖ Oui pour les Enseignes ... pas de Leader, pas d'émergence.. Trois années pour tester.... Petit (très gros) coup de pouce de démarrage
- ❖ Une opportunité d'alléger la charge de la dépense communale parfois aussi !

Un des rares outils qui **finance encore du fonctionnement** ... de structure, d'ingénierie d'un projet, des dépenses de fonctionnement, de communication, ...

**Equipe du GAL** : la structure porteuse doit prendre 20% des frais et avancer l'intégralité des dépenses sur plusieurs années .. 25% d'une petite enveloppe pour financer à 80% les 1,5 ETP cela ne va pas permettre de couvrir la charge du GAL jusqu'en 2023, fin des paiements. Le PETR pourra-t-il prendre le relais ?

## Quelques pistes d'amélioration

Revenir sur les **valeurs** qui ont guidé LEADER : être un outil au service du développement du territoire, faire avec LEADER ce qu'on ne peut pas faire faire avec d'autres partenaires .. Faciliter l'émergence d'actions, ... favoriser l'initiative locale, faire confiance au local, innover ...

Vu le **niveau de technicité** demandé aux animateurs et gestionnaires LEADER, il est nécessaire de pouvoir garder le personnel car les temps de formations sont longs .. Il faut bien expliquer ce qu'est le nouveau métier ... de l'instruction avant tout ! Le turn over est un sérieux frein au bon déroulement d'une programmation.

Le cofinancement national devient un **frein** important aux **initiatives privées**, est-ce l'objectif recherché ? .. Un mal français ?

Attention aux structures porteuses de GAL qui doivent supporter des **charges de trésorerie** importantes

# Quelques pistes d'amélioration

## Supports techniques

Améliorer **l'outil de gestion** Osiris pour ne pas être obligé de saisir la même information dans 5 documents différents ...

Temps de formation long .. Les informations arrivent au compte goutte .. Cela freine aussi la mise en œuvre. Certes on avance en marchant, mais stop aux ajustements retroactifs à outrance

## Gouvernance

Rôle du comité de programmation ..

- Soit il peut proratiser : multiplie les hypothèses d'instruction et les plans de financement
- Soit pas de proratisation : le coprog ne peut dire que oui ou non, mais pas intervenir sur le combien

Parité privé/public : à priori oui, mais cela va certainement varier d'un territoire à un autre.

# Quelques pistes d'amélioration

## Principe de temporalité :

Théorie de l'avocat ... « pas mur, pas mur, .. pourri » transposée à Leader .....

Attention à ne pas trop dépenser, attention à , attention à , attention .....faut programmer, faut engager, faut payer, attention au dégagement d'office ....

## Co-responsabilité

Région ( Autorité de Gestion) et GAL sont étroitement liés car portent ensemble la responsabilité de la bonne utilisation des fonds. Ces deux entités doivent fonctionner de concert, s'entre-aider pour atteindre les objectifs.

## Et demain ??

On repart de suite à l'assaut d'une nouvelle programmation !